

Avis de constitution

SOCIETE « SANOGO EXTRA SOFT » en abrégé « SANOGO X'S »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO IVOIRE, Lot  
29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 22/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANOGO EXTRA SOFT » en  
abrégé « SANOGO\_X'S »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

-SERVICE FINANCIER (WAVE, ORANGE, MTN ET MOOV MONEY)

-FOURNITURE DE PERSONNELS POUR UNE AIDE JOURNALIERE

-COMMERCE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO IVOIRE, Lot

29, Ilot 11

Dirigeant(s) M SANOGO IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01778 du 09/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09247/GTCA/RC/2026 du 09/02/2026

